



COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU BASSIN VERSANT DE L'YERRES

DELIBERATION N°2025-1 DU 17 SEPTEMBRE 2025 APPROBATION DEFINITIVE DES DOCUMENTS DU SAGE DE L'YERRES

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du bassin versant de l'Yerres s'est réunie le 17 septembre 2025 à 14h30, dans les locaux du SyAGE EPAGE de l'Yerres, situés au 17, rue Gustave Eiffel, 91230 Montgeron. La réunion s'est tenue sous la présidence de Monsieur Guy GEOFFROY, Président de la Commission, en vue d'approuver définitivement les documents du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de l'Yerres.

Etaient présents,

M. Guy GEOFFROY (Président, maire de Combs-la-Ville),
M. Mars CUYPERS (Vice-Président, maire de Crèvecœur-en-Brie),
M. Guy USSEGLIO-VIRETTA (Vice-Président, représentant du SICTEU),
M. Jean-Marc CHANUSSOT (Vice-Président, représentant du Conseil Départemental de Seine-et-Marne),
M. Jonathan WOFYSY (maire de Chevry-Cossigny),
M. Alain BRUCHER (adjoint au maire de Soignolles-en-Brie),
M. Pietro GUATIERI (adjoint au maire de Neufmoutiers-en-Brie),
M. Louis Marie SAOUT (maire de Coubert),
Mme Christine COTTE (adjointe au maire de Boussy-Saint-Antoine),
M. Yves THOREAU (maire de Mandres-les-Roses),
M. Romain COLAS (Président du SyAGE, maire de Boussy-Saint-Antoine),
M. Mathieu BEAUDOIN (représentant de la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France),
M. Quentin FUZELLIER (représentant de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Seine-et-Marne),
Mme Mireille FRIC (représentante de l'association Essonne Nature Environnement),
Mme Laurence DURANCE (représentante de l'association AQUI'Brie),
M. Jean-Baptiste REVILLON (représentant de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie),
Mme Virginie ANDIAS (représentante de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne),
M. Kévin THOMAS (représentant de la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne),
Mme Aurélie CARROGET (représentante de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Ile-de-France),
Mme Joanna BRUNELLE (représentante de l'Office Français de la Biodiversité),

Ont donné procuration,

M. François VENANZUOLA (maire de Chaumes-en-Brie) à M. Jean-Marc CHANUSSOT,
M. Luc SAUVIGNON (adjoint au maire de Brie-Comte-Robert) à M. Jonathan WOFSY,
M. Gilles GROSLEVIN (maire de Solers) à M. Louis Marie SAOUT,
Mme Anne-Laure FONTBAUNE (maire de Férolles-Attilly) à M. Guy GEOFFROY,
M. Philippe FASSELER (adjoint au maire de Bannost-Villegagnon) à M. Pietro GUATIERI,
M. Jérôme MEUNIER (adjoint au maire de Brunoy) à Mme Christine COTTE,
M. Christian FERRIER (adjoint au maire de Montgeron) à M. Alain BRUCHER,
Mme Sylvie CARILLON (représentante du Conseil Régional d'Ile-de-France) à M. Romain COLAS,
M. Bertrand REMOND (représentant du SyAGE, adjoint au maire d'Aubepierre-Ozouer-le-Repos) à
M. Marc CUYPERS,
M. Patrick CHEVRY (représentant du SIAEP) à M. Guy USSEGLIO-VIRETTA,
M. Vincent BEDU (représentant de la Métropole du Grand Paris) à M. Yves THOREAU,
M. Guy RIVIER (représentant de l'association Nature Environnement 77) à Mme Mireille FRIC,
M. Benoît BOUVRAIN (représentant de l'association des Irrigants du Centre Seine-et-Marne) à M.
Mathieu BEAUDOIN
M. Yves MOLLET (représentant de l'association UFC Que Choisir Ile-de-France) à Mme Laurence
DURANCE,
Mme Frédérique CAMILLERI (Préfète de l'Essonne) à M. Kévin THOMAS,
Mme Emilie BONNET-DERIVIERE (représentante de la préfecture de la Région Ile-de-France) à
Mme Aurélie CARROGET,
M. Romain GUILLOT (représentant de la préfecture de Seine-et-Marne) à Mme Virginie ANDIAS,

Etaient absents et excusés,

Mme Florence TROISVALLETS (conseillère municipale de Pécy),
M. Jean-Marc DESPLATS (maire de Châteaubleau),
M. Christophe CARRERE (conseiller municipal de Crosne),
M. Philippe GAUDIN (conseiller municipal de Villeneuve-Saint-Georges),
M. Patrick FARCY (représentant du Conseil Départemental du Val de Marne),
Mme Martine SUREAU (représentante du Conseil Départemental de l'Essonne),
M. Jean-Pierre BARNAUD (représentant de l'EPTB Seine-Grands-Lacs),
M. Pierre-Olivier VIAC (représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne),
Mme Mélodie RAKOTOMAHANINA (représentante de la Fédération Départementale pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique de l'Essonne),
M. Gérard VIGNERON (représentant du syndicat départemental de la propriété privée rurale de
Seine-et-Marne),
M. Thierry FAURE (représentant du comité départemental de Canoë-Kayak de Seine-et-Marne),
M. Vincent PAREZ (représentant de la société VEOLIA Ile de France Sud),
Le représentant de SUEZ Eau France,
Le représentant de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France,
Le représentant du préfet du Val de Marne,

Les membres présents ou représentés étaient au nombre de 37 sur les 52 que compte l'assemblée. Le quorum requis de deux tiers (35 membres) étant atteint, la Commission a pu valablement délibérer.

Après un rappel du contexte et des étapes de la démarche de révision du SAGE, la CLE a analysé les contributions du public recueillies lors de la phase de Participation du Public par Voie Électronique (PPVE) et a délibéré sur les propositions émises.

Monsieur GEOFFROY a ensuite soumis au vote l'approbation du SAGE du bassin versant de l'Yerres, dans sa version révisée.

La Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Yerres, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- D'adopter définitivement les documents du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres (SAGE de l'Yerres) ;
- De transmettre la présente délibération et le document adopté au préfet responsable de la procédure d'élaboration, conformément aux articles R.212-41 et L.212-6 du Code de l'Environnement.

Fait à Montgeron, le 17 septembre 2025

Le Président

Guy GEOFFROY